

SEMINAIRE :

NUMEROLOGIE EN BASE 22

Une découverte de l'autre et de soi ainsi que des **pistes intéressantes** dans la **relation d'aide** vous sont proposées avec la numérologie en Base 22

Comment fonctionnons-nous lorsque nous sommes bien et comment dysfonctionnons-nous à d'autres moments ? Cette **numérologie psycho-comportementale**, nous donne une bonne perception de nos fonctionnements et amène quelques solutions tant d'une façon générale, sociale, qu'affective ou professionnelle. Elle nous permet de trouver les énergies disponibles dans tel domaine et comment les utiliser ou les mettre à profit le mieux possible. C'est une façon rapide et simple pour les **thérapeutes, consultants** ou **coachs**, de trouver les portes d'entrée pour intervenir écologiquement auprès d'un patient ou client. Ou tout simplement **améliorer la connaissance de soi**.

Des éléments importants de la numérologie en base 9 seront également abordés comme le carré d'inclusion et les apogées.

Vous apprendrez :

- Le schéma de la numérologie en Base 22
- La signification des nombres
- Les différences en phase d'intégration ou de désintégration.
- La valeur des lettres
- Le calcul des apogées

Vous exercerez :

- La mise en place des nombres
- L'utilisation de cette numérologie et différents exemples
- Vos premiers thèmes personnels

Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019

De 9 heures trente à 17h30

340,- CHF le stage

Lieu :

Cabinet d'Yves Besson
37 Avenue des Grandes-Communes
1213 Onex



BULLETIN D'INSCRIPTION

Stage de Numérogie base 22
Théorie et utilisation pratique de la numérogie en base 22
(remplir et envoyer accompagné des arrhes)

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél privé :	Tél prof :
Mobile :	
Courriel :	
Profession :	

- Je m'inscris au stage de 2 jours des 16 et 17 mars 2019
- Pour retenir ma place, je verse 110,- CHF d'arrhes libellé à l'ordre de Yves Besson - 1213 Onex.
sur le CCP 17-675329-3 - IBAN CH41 0900 0000 1767 5329 3

CONDITIONS DE REGLEMENT

Le prix de l'action de formation est fixé à 340 CHF

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix de la session, le premier jour de celle-ci. A régler en une fois, en espèces ou par CCP libellé au nom de Yves BESSON.

Un premier versement sera effectuer à titre d'arrhes ne dépassant pas 33% du montant du stage. Soit un montant de 110 CHF .

Les arrhes transmises avec le bulletin d'inscription pour réserver la place sont déduites lors du paiement du stage. Elles seront restituées en cas de désistement parvenu au plus tard 20 jours avant le début de la session.

Une restitution partielle de 50% du montant des arrhes entre le 20ème et le 5ème jours.

Conservation des arrhes si désistement 5 jours avant le stage.

Date :

Signature :

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles,
dans l'ordre de réception des bulletins d'inscription accompagnés des arrhes.
Renvoyez à : Yves Besson 37 Avenue des Grandes-Communes 1213 Onex / CH